

AVENANTS N° 1 AUX MARCHES DE TRAVAUX RELATIFS A LA
CONSTRUCTION D'UN PARKING SOUTERRAIN
ET AU REAMENAGEMENT DU SQUARE OFFENBACH
31, RUE CARTAULT

==

Vu le rapport établi par le Directeur Général des Services Techniques en date du 7 juin 2006,

Vu le rapport du Directeur Général des Services en date du 7 juin 2006, émettant un avis conforme,

Je propose au Conseil Municipal :

- ✓ D'adopter les avenants n° 1 aux lots n° 3, n° 5, n° 7 et n° 9.
- ✓ De m'autoriser à intervenir auxdits avenants

Joëlle CECCALDI-RAYNAUD



*Maire de Puteaux
Député des Hauts-de-Seine*

**AVENANTS N° 1 AUX MARCHES DE TRAVAUX RELATIFS A LA
CONSTRUCTION D'UN PARKING SOUTERRAIN
ET AU REAMENAGEMENT DU SQUARE OFFENBACH
31, RUE CARTAULT**

==

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

==

Par délibération en date du 23 juillet 2003, le Conseil Municipal a adopté le Dossier de Consultation d'Entreprises relatif à la construction d'un parking souterrain et au réaménagement du square Offenbach 31 rue Cartault.

Par délibérations en date des 16 juillet et 16 décembre 2004, le Conseil Municipal a attribué les marchés de travaux afférents à ce projet.

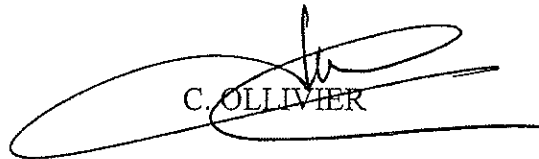
Le rapport du Directeur Général des Services Techniques, en date du 7 juin 2006, indique que suite à des séances de concertations avec les administrés, des riverains intéressés par le projets ont émis des observations pertinentes que la Ville souhaite prendre en considération et présente donc les avenants à passer avec les lots n° 3, n° 5, n° 7 et n° 9.

Je propose donc au Maire de soumettre au Conseil Municipal, les décisions suivantes :

- ✓ Adopter les avenants n° 1 aux lots n° 3, n° 5, n° 7 et n° 9.
- ✓ Autoriser le Maire à intervenir auxdits avenants

Fait, le 7 juin 2006

Le Directeur Général des Services


C. OLLIVIER

Les avenants n° 1 des lots n° 3, n° 5, n° 7 et n° 9 peuvent être consultés au Secrétariat du Conseil.

**AVENANTS N° 1 AUX MARCHES DE TRAVAUX RELATIFS A LA
CONSTRUCTION D'UN PARKING SOUTERRAIN
ET AU REAMENAGEMENT DU SQUARE OFFENBACH
31, RUE CARTAULT**

==

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES TECHNIQUES

==

Par délibération en date du 23 juillet 2002, le Conseil Municipal a désigné l'équipe de maître d'œuvre Jean Lescot, Renée Floret-Scheide et SINCOBA, chargée du projet.

Le marché à été notifié au cabinet d'architecture le 07 août 2002.

Par délibérations en date des 16 juillet et 16 décembre 2004, le Conseil Municipal a attribué les marchés de travaux afférents à ce projet.

A l'occasion des séances de concertations que la Ville organise avec les administrés, les riverains intéressés par le projet, ont exprimés des souhaits ayant une incidence directe sur le déroulement de la construction du parking souterrain et du réaménagement du square Offenbach.

Compte tenu de la pertinence des observations qui ont été recueillies, la Municipalité suggère d'y donner satisfaction.

Dans cette perspective, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur les apports qui suivent :

- ✓ Conservation de deux arbres remarquables sur le site
- ✓ Amélioration de l'intégration dans le site du parking

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal:

- ✓ D'adopter les avenants n° 1 aux marchés de travaux relatifs à la construction d'un parking et au réaménagement du square Offenbach, sis 31, rue Cartault qui font passer le montant des prestations :
 - Lot n° 03 métallerie : Réalisation d'une protection de sécurité sur la faille d'éclairage du parking. Soit une augmentation du marché de 4.763,67 € HT. Nouveau montant du marché 168.232,77 € HT, soit une augmentation du marché de 2,91 %.
 - Lot n° 05 Peinture : Mise en peinture de la faille. Soit une augmentation du marché de 5.362,10 € HT. Nouveau montant du marché 119.034,90 € HT, soit une augmentation du marché de 4,72 %.
 - Lot n° 07 Electricité : Suppression de l'éclairage extérieur et reprise des études pour réalisation. Soit une augmentation du marché de 2.201,04 € HT. Nouveau montant du marché 261.714,56 € HT, soit une augmentation du marché de 0,85 %.

- Lot n° 09 Espaces verts : avenant technique sans incidence financière, portant sur les difficultés d'approvisionnement de la terre et modification de la couche drainante. Le montant du marché reste à 177.214,22 € HT,
- ✓ D'autoriser le Maire à intervenir auxdits avenants

Fait, le 7 juin 2006

Le Directeur Général des
Services Techniques



N. DORESSAMY

PROJET

LE CONSEIL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération en date du 23 juillet 2003, par laquelle le Conseil Municipal a adopté le Dossier de Consultation d'Entreprises relatif à la construction d'un parking souterrain et au réaménagement du square Offenbach 31 rue Cartault,

Vu les délibérations en date des 16 juillet et 16 décembre 2004, par lesquelles le Conseil Municipal a attribué les marchés de travaux afférents à ce projet,

Considérant que suite à des séances de concertations avec les administrés, des riverains intéressés par ce projet ont émis des observations pertinentes que la Ville souhaite prendre en compte pour ce projet,

Vu le rapport du Directeur Général des Services Techniques, en date du 7 juin 2006, qui indique qu'il y a donc lieu de passer des avenants avec les lots concernés à savoir les lots n° 3, n° 5, n° 7 et n° 9,

Vu les avenants n° 1 des lots n° 3, n° 5, n° 7 et n° 9,

Vu le rapport du Directeur Général des Services, en date du 7 juin 2006,

Vu le rapport de présentation ci-annexé,

DELIBERE

ARTICLE 1 : Adopte l'avenant n° 1 au lot n° 3 : (Métallerie) du marché de travaux relatif à la construction d'un parking souterrain et au réaménagement du square Offenbach 31 rue Cartault dont le montant passe de 163.469,10 € HT à 168.232,77 € HT Soit une augmentation de 2,91 %.

ARTICLE 2 : Adopte l'avenant n° 1 au lot n° 5 : (Peinture) du marché de travaux relatif à la construction d'un parking souterrain et au réaménagement du square Offenbach 31 rue Cartault dont le montant passe de 113.672,80 € HT à 119.034,90 € HT Soit une augmentation de 4,72 %.

ARTICLE 3 : Adopte l'avenant n° 1 au lot n° 7 : (Electricité) du marché de travaux relatif à la construction d'un parking souterrain et au réaménagement du square Offenbach 31 rue Cartault dont le montant passe de 259.513,52 à 261.714,56 € HT Soit une augmentation de 0,85 %.

ARTICLE 4 : Adopte l'avenant n° 1 au lot n° 9 : (Espaces Verts) du marché de travaux relatif à la construction d'un parking souterrain et au réaménagement du square Offenbach 31 rue Cartault dont le montant reste inchangé, soit 177.214,22 € HT.

ARTICLE 5 : Autorise le Maire à intervenir auxdits avenants.